

ANS. RELIGION ET QUE DIEU HONORE PAR PLUSIEURS MIRACLES.”

A la mort de M. Baillaigé, l'estampe devint la propriété de son fils, M. Louis de Gonzague Baillaigé, avocat, bien connu par ses œuvres de charité.

En 1885, M. Baillaigé, désirant obtenir des renseignements sur le personnage que cette estampe représentait, la montra à M. l'abbé H.-R. Casgrain qui en admira la beauté.

M. l'abbé Casgrain ne possédait aucun renseignement sur le frère Didace. Mais il interrogea les écrivains le plus au fait de notre histoire, entre autres M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier. Le savant abbé lui répondit qu'il ne connaissait pas l'estampe, mais qu'il avait hérité de M. Jacques Viger d'un petit manuscrit qui contenait une suite de procès authentiques sur la vie et les miracles du frère Didace.

L'hiver suivant, M. l'abbé Casgrain fit un séjour à Paris. Il fouilla à maintes reprises les boutiques des bouquinistes dans l'espoir de trouver d'autres estampes représentant le frère Didace, mais toujours sans succès. Découragé, il était sur le point d'abandonner ses recherches lorsqu'il songea à aller consulter la riche collection de la Bibliothèque nationale. A sa grande satisfaction, il y trouva une copie admirablement conservée de l'estampe possédée par M. Baillaigé. Il en fit prendre immédiatement plusieurs photographies.

Telle est l'histoire du portrait du frère Didace, aujourd'hui répandu dans tout le pays.

PIERRE-GEORGES ROY
